

Règlement intérieur de la bourse aux jouets du Père Noël

L'association des Parents d'Elèves d'Exideuil-sur-Vienne organise une bourse aux jouets. Cette manifestation se déroulera sur la journée du dimanche 8 décembre 2019 de 9 h à 17h 30 à la salle des fêtes de la Soulière dans une ambiance digne des fêtes de fin d'année (dégustations d'huîtres et de vin chaud, vente de décorations de Noël ...). L'ensemble des profits de la journée sera directement reversé à l'APE qui œuvre, toute l'année, en faveur des projets pédagogiques de l'école.

Article 1

La manifestation se déroulera à la date annoncée.

Article 2

Les emplacements seront occupés par les seuls exposants, signataires du bulletin d'inscription. Il est formellement interdit de sous-louer tout ou partie de l'emplacement.

Article 3

Les réservations d'emplacements devront être acquittées en même temps que la demande d'inscription. Si le paiement s'effectue par chèque, il devra être libellé à l'ordre de l'APE d'Exideuil-sur-Vienne. Les chèques seront débités une semaine avant la date de la manifestation.

Article 4

Chaque exposant apporte son matériel (crochets, vitrines, rallonges, lampes, tissus, nappes ...). Il est formellement interdit d'utiliser des produits ou outils dangereux.

Article 5

Les objets seront exposés sous l'entière responsabilité des exposants. Vous devrez être titulaire d'une assurance responsabilité civile. L'APE d'Exideuil-sur-Vienne décline toute responsabilité quant aux vols, dégradations ou accidents pendant la manifestation.

Article 6

Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement propre et à respecter toute directive et consigne de sécurité qui lui seront données.

Article 7

Il est interdit de fumer dans la salle des fêtes et les animaux ne sont pas admis.

Les tables (218 cm de long, 68 cm de large) seront mises en place. Une buvette sera mise à disposition.

Pour confirmer votre présence, veuillez nous faire parvenir la fiche d'inscription ci-jointe pour le 24 novembre au plus tard, accompagnée de votre chèque/paiement d'inscription. Sans celui-ci, votre inscription ne sera pas retenue. De plus, il vous faudra fournir une photocopie de la carte d'identité et de l'attestation de responsabilité civile.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Anne-Laure au 06.33.98.54.29 ou Elodie au 06.47.66.38.54.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cet événement et espérant vous voir nombreux à cette occasion, tant exposants que visiteurs,

Le bureau de l'APE d'Exideuil-sur-Vienne

Règlement intérieur de la bourse aux jouets du Père Noël

L'association des Parents d'Elèves d'Exideuil-sur-Vienne organise une bourse aux jouets. Cette manifestation se déroulera sur la journée du dimanche 8 décembre 2019 de 9 h à 17h 30 à la salle des fêtes de la Soulière dans une ambiance digne des fêtes de fin d'année (dégustations d'huîtres et de vin chaud, vente de décorations de Noël ...). L'ensemble des profits de la journée sera directement reversé à l'APE qui œuvre, toute l'année, en faveur des projets pédagogiques de l'école.

Article 1

La manifestation se déroulera à la date annoncée.

Article 2

Les emplacements seront occupés par les seuls exposants, signataires du bulletin d'inscription. Il est formellement interdit de sous-louer tout ou partie de l'emplacement.

Article 3

Les réservations d'emplacements devront être acquittées en même temps que la demande d'inscription. Si le paiement s'effectue par chèque, il devra être libellé à l'ordre de l'APE d'Exideuil-sur-Vienne. Les chèques seront débités une semaine avant la date de la manifestation.

Article 4

Chaque exposant apporte son matériel (crochets, vitrines, rallonges, lampes, tissus, nappes ...). Il est formellement interdit d'utiliser des produits ou outils dangereux.

Article 5

Les objets seront exposés sous l'entière responsabilité des exposants. Vous devrez être titulaire d'une assurance responsabilité civile. L'APE d'Exideuil-sur-Vienne décline toute responsabilité quant aux vols, dégradations ou accidents pendant la manifestation.

Article 6

Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement propre et à respecter toute directive et consigne de sécurité qui lui seront données.

Article 7

Il est interdit de fumer dans la salle des fêtes et les animaux ne sont pas admis.

Les tables (218 cm de long, 68 cm de large) seront mises en place. Une buvette sera mise à disposition.

Pour confirmer votre présence, veuillez nous faire parvenir la fiche d'inscription ci-jointe pour le 24 novembre au plus tard, accompagnée de votre chèque/paiement d'inscription. Sans celui-ci, votre inscription ne sera pas retenue. De plus, il vous faudra fournir une photocopie de la carte d'identité et de l'attestation de responsabilité civile.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Anne-Laure au 06.33.98.54.29 ou Elodie au 06.47.66.38.54.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cet événement et espérant vous voir nombreux à cette occasion, tant exposants que visiteurs,

Le bureau de l'APE d'Exideuil-sur-Vienne

BOURSE AUX JOUETS DU PÈRE NOËL PUÉRICULTURE ET VÊTEMENTS ENFANTS

Dimanche 8 décembre 2019 – Salle des fêtes d'Exideuil-sur-Vienne
De 9 h à 17 h 30 pour le public – à partir de 7 h 30 pour les exposants
Les exposants seront situés à l'intérieur de la salle de la Soulène.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Téléphone : Mail :

Produits exposés :

Nombre de tables souhaitées (218*68) : / 1^{ère} table = 5 € - table supplémentaire = 2 €

Besoin électrique : ☐ oui ☐ non (il est rappelé que les exposants doivent apporter leurs rallonges)

Demandes particulières concernant l'emplacement :

.....

J'atteste approuver le règlement de l'organisation de la bourse aux jouets et je m'engage à le respecter.

Fait à Le

Merci de nous faire parvenir cette fiche dûment remplie ainsi que votre règlement aux coordonnées suivantes avant le 24 Novembre 2019

APE École primaire – Le Bourg, 16150 EXIDEUIL-SUR-VIENNE

Anne-Laure : 06.33.98.54.29 / Elodie : 06.47.66.38.54 / ape.exideuil16150@gmail.com

BOURSE AUX JOUETS DU PÈRE NOËL PUÉRICULTURE ET VÊTEMENTS ENFANTS

Dimanche 8 décembre 2019 – Salle des fêtes d'Exideuil-sur-Vienne
De 9 h à 17 h 30 pour le public – à partir de 7 h 30 pour les exposants
Les exposants seront situés à l'intérieur de la salle de la Soulène.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Téléphone : Mail :

Produits exposés :

Nombre de tables souhaitées (218*68) : / 1^{ère} table = 5 € - table supplémentaire = 2 €

Besoin électrique : ☐ oui ☐ non (il est rappelé que les exposants doivent apporter leurs rallonges)

Demandes particulières concernant l'emplacement :

.....

J'atteste approuver le règlement de l'organisation de la bourse aux jouets et je m'engage à le respecter.

Fait à Le

Merci de nous faire parvenir cette fiche dûment remplie ainsi que votre règlement aux coordonnées suivantes avant le 24 Novembre 2019

APE École primaire – Le Bourg, 16150 EXIDEUIL-SUR-VIENNE

Anne-Laure : 06.33.98.54.29 / Elodie : 06.47.66.38.54 / ape.exideuil16150@gmail.com